

Général Abdourahamane Tiani
Président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP)
Boulevard de la République, Niamey,
BP : 622, Niger
Courriel : communication@presidence.ne / pneniger@gmail.com

Monsieur le Général,

je vous écris afin d'attirer votre attention sur le cas du défenseur des droits humains Moussa Tchangari, secrétaire général de l'organisation de la société civile Alternatives Espaces Citoyens (AEC). Il a été arrêté le 3 décembre 2024 par au moins trois hommes armés en civil, qui prétendaient être des policiers et ont fait irruption à son domicile à Niamey, ont saisi son téléphone, son ordinateur portable et sa valise, l'ont encagoulé et l'ont embarqué. Lorsqu'il leur a demandé s'ils avaient un mandat, ils ont répondu que ce n'était pas obligatoire.

Pendant presque deux jours, nul ne savait où se trouvait Moussa Tchangari. Le 5 décembre, ses avocats ont fini par le localiser au Service Central de Lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale Organisée (SCLCT/CTO), à Niamey, où il avait été transféré. Il est inculpé, entre autres, d'« apologie du terrorisme, atteinte à la sécurité de l'État et association de malfaiteurs en relation avec le terrorisme ». S'il est reconnu coupable, il encourt une peine de prison comprise entre cinq et 10 ans et risque d'être déchu de sa nationalité nigérienne.

Un peu plus de trois semaines avant son arrestation, le 12 novembre, Moussa Tchangari a critiqué la décision du ministre nigérien de l'Intérieur de retirer les licences de deux organisations non gouvernementales humanitaires, et la décision des autorités de créer le 27 août 2024 une base de données sur le terrorisme. Le 28 novembre, moins d'une semaine avant son arrestation, son organisation (l'AEC) a programmé une réunion afin de débattre du décret présidentiel du 10 octobre 2024 retirant provisoirement la nationalité nigérienne à neuf personnes liées à l'ancien président Mohamed Bazoum. L'arrestation et la détention de Moussa Tchangari semblent s'inscrire dans le cadre d'une répression généralisée de l'opposition politique, des médias et de la dissidence pacifique orchestrée par les autorités nigériennes depuis qu'elles ont pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire en juillet 2023.

Je m'inquiète vivement pour la vie de Moussa Tchangari, son bien-être, sa sécurité et son état de santé, car d'autres défenseur·e·s des droits humains arrêtés et détenus depuis le coup d'État de juillet 2023 se sont vus refuser l'accès à leurs avocats et ont été incarcérés dans des conditions de détention inhumaines.

Je vous demande instamment, en tant que président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, de veiller à ce que toutes les charges retenues contre Moussa Tchangari, détenu arbitrairement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux, soient abandonnées et à ce qu'il soit libéré sans attendre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Général, l'expression de ma très haute considération.